



SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2017 – 20H.30
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme JONCOUR Martine (pouvoir à M. LE GUELLEC Yves) et Mme BUHANNIC Hélène.
Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

➤ AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Le Conseil a pris connaissance d'un point d'étape des études en cours en vue du réaménagement de la rue André Foy et du centre bourg par le Cabinet Lieudit. Des prochaines réunions sont prévues.

➤ RUE AR MARQUIS :

Les grandes orientations d'un aménagement de sécurité de la rue Ar Marquis sont validées par le Conseil. Il est notamment prévu l'installation de deux radars pédagogiques lumineux et la création de chicanes - ilots centraux – budget de l'ordre de 20.000 €.

➤ LOTISSEMENT PRIVÉ AR HOAT :

Le Conseil Municipal a validé l'intégration des voiries et réseaux dans le domaine public sous réserve de respect d'un cahier des charges.

➤ RÉDUCTIONS DE VITESSES :

Avis favorable du Conseil pour limiter la vitesse à 50 km/h au niveau des villages du Merdy et de Kerberennes.

➤ COMMUNICATION :

L'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 13 octobre. Le bulletin communal 2018 est engagé. Un concours de photos sera organisé en octobre.

➤ AUTORISATION DU DROIT DES SOLS :

Le Conseil Municipal a validé l'adhésion de la Commune au service instructeur des autorisations du droit des sols de la Communauté de Commune du Pays Bigouden Sud à compter du 1^{er} janvier 2018 suite à la défection du service mis en place à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

➤ DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DE BUDGET :

Le Conseil a validé deux décisions modificatives des budgets annexes des lotissements Coumoullec = +53.000 € pour achat de terrain – Guerveur = +6.580€ pour réduction prix de vente lot n°16.

➤ PERSONNEL COMMUNAL :

En raison du départ à la retraite prochainement du secrétaire de Mairie le recrutement d'un nouvel agent au grade de rédacteur est acté à compter du 1^{er} avril 2018.

➤ RÉGIME INDEMNITAIRE :

Le nouveau régime indemnitaire du personnel est validé par le Conseil. Les attributions individuelles décidées par le Maire tiendront davantage compte de la manière de servir. Application au 1^{er} janvier 2018.

➤ RAPPORTS SERVICES COMMUNAUTAIRES :

Les Conseillers Municipaux se sont faits présenter et commenter les rapports annuels sur les prix, la qualité des services communautaires sur l'eau potable, l'assainissement, les déchets et le service bornes incendie.

➤ FRAIS D'ECOLAGE A POULDERGAT :

Accord du Conseil pour participer aux frais de scolarisation de 3 élèves à l'école publique de Pouldergat pour un montant total de 1.822,23 €.

➤ AIDE AUX SINISTRÉS :

Le Conseil a décidé de venir en aide aux sinistrés des ouragans IRMA et MARIA dans les Antilles à hauteur de 300 € qui seront versés à la Fondation de France.

➤ TRAVAUX CAMPANAIRES :

En raison de sa vétusté le moteur de la cloche n°2 (angélus) sera remplacé – coût 1.250 € T.T.C.

➤ INFORMATIONS DIVERSES :

- la phase n°2 des travaux de viabilisation du lotissement de Gerveur est en cours, achèvement prévu sous un mois.
 - le dossier du projet de la Résidence du Vieux Puits suit son cours. Une nouvelle rencontre avec les responsables de Finistère Habitat est programmée le 17 octobre. Une étude d'évacuation des eaux pluviales conjointe sera nécessaire.
 - le dossier de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme est en cours d'enquête publique. Peu d'observations sont formulées à ce jour.
 - les travaux de réfection du pont de Pont Rodou nécessite une déviation de la RD 143 par Gourlizon jusqu'au 4 décembre. Ce délai pourra être raccourci en fonction de l'évolution du chantier.
-